



**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 mai 2014

Le trente mai deux mil quatorze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BAZIARD, BERT, ETCHART, LOQUET, PALIS, PEAN et POLHER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVE, DUCOS-DUCQ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA, MARGNAC et SALEFRANQUE.

**30-05-2014-09**

**Secrétaire de séance élue** : Mme LOQUET.

### **OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2014.**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de déterminer, comme chaque année, le montant des différentes subventions qui seront versées aux associations communales.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

**DECIDE** de verser les subventions indiquées dans le tableau ci-dessous :

<b>ORGANISME</b>	<b>MONTANT EN EUROS</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
Amicale des Anciens Combattants	2 100.00	
1533 <sup>ème</sup> section des médaillés militaires	200.00	
F.N.A.C.A. Mourenx	200.00	
Club Toustem Youens	2 500.00	
Section F.N.R.G. Orthez (retraités de la gendarmerie)	200.00	Sous réserve de demande écrite.
Mémoire du Canton de Lagor	800.00	
Société Intercommunale de Chasse de Mont	2 500.00	
Francs Tireurs de Mont	4 000.00	
U.S.O. section athlétisme	1 000.00	
Union Sportive Castétis-Gouze	7 850.00	M. CLAVÉ est sorti de la salle pour laisser le conseil délibérer valablement
La Prévention Routière	200.00	
Association Pêche et Pisciculture Gave et Baïse Monein	200.00	
Comice Agricole de Lagor	400.00	Sous réserve de demande écrite
Association Maison Familiale Rurale Mont (Institut Rural)	1 500.00	Sous réserve de la communication des bilans comptables lors de l'A.G.
Foyer Rural de Mont	18 500.00	M. SALEFRANQUE et Mme LOQUET sont sortis de la salle pour laisser le conseil délibérer valablement
Loisirs Solidarité Retraités 64 Mont	450.00	
Association Les Genêts de Mesplède	1 260.00	
Comité des Loisirs de Mont	3 800.00	Complément à la subvention accordée par délibération du 17 mars 2014.

**PRECISE :** - que les subventions attribuées pourront faire l'objet de plusieurs versements échelonnés dans le temps à concurrence du montant voté.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ